CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2017

L'an deux mille dix sept, le six avril, le Conseil Municipal de la Mairie de DAUBEZE s'est réuni sur convocation de Samuel MESTRE, maire.

<u>Présents</u>: Samuel MESTRE, Christiane DULONG, Véronique BORDAT, Karine BORDINI, Landry CARPENTEY, Vanessa IBERT, Chantal MACIAS, Philippe MERIGNAC, Daniel RAOULT, Patrick VIGNAUD.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016

Samuel MESTRE présente à l'assemblée le compte de gestion 2016. Ce document avait été préalablement adressé par mail afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Section de fonctionnement :

<u>Recettes</u>: 90.333,06 € (dont impôts et taxes 26.805,00 € et dotations et participations 60.901,00 €)

<u>Dépenses</u>: 83.040,02 € (dont 20.178,36 € participation pour les écoles)

Section investissement:

Recettes: 16.859,12 €

Dépenses : 26.896,37 €

Après en avoir délibéré, le compte de gestion 2016 est adopté à l'unanimité des membres présents.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Daniel RAOULT, doyen de l'assemblée, prend la parole et présente le compte administratif qui concorde rigoureusement avec le compte de gestion. Le compte administratif peut se résumer ainsi :

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
Fonctionnement	90 333,06 €	83 040,02 €	7 293,04 €
Excédent reporté	86 396,95 €		86 396,95 €
Déficit reporté		0 €	0 €
Investissement	16 859,12 €	26 896,37 €	- 10.037,25
Excédent reporté			
Déficit reporté		8 170,01 €	- 8 170,01 €

75 482,73 €

Après en avoir délibéré, le compte administratif 2016 est adopté à l'unanimité des membres présents.

AFFECTATION DU RESULTAT

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016, le conseil municipal procède à l'affectation du résultat de 75.482,73 € par virement au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté).

VOTE DU BUDGET

Samuel MESTRE présente au conseil municipal le projet de budget 2017.

Le budget de fonctionnement présenté s'équilibre à la somme de 166.477,73 € et celui d'investissement à la somme de 74.290,26 €.

Après en avoir délibéré, le budget 2017 est adopté à l'unanimité des membres présents.

SUBVENTION

Samuel MESTRE fait part de la demande de subvention de l'association de pêche « La Truite Sauveterrienne » et propose de lui attribuer 50 €.

Il indique également que la subvention ADELFA 33 est versée par la CDC, elle n'a plus lieu d'être, et propose de reconduire les autres subventions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide les subventions ainsi :

. Truite Sauveterrienne	50€
. Société de Chasse	185 €
. Donneurs de sang	35 €
. AFSEP (sclérose en plaques)	35 €
. Centre de lutte contre le cancer	35 €
Soit	340 €

PLANNING POUR L'ELECTION PRESIDENTIELLE

Journée du 23 avril 2017

8 H / 12 H	12 H / 15 H 30	15 H 30 / 19 H
Samuel MESTRE Daniel RAOULT Karine BORDINI Chantal MACIAS	Patrick VIGNAUD Véronique BORDAT Vanessa IBERT	Christiane DULONG Landry CARPENTEY Philippe MERIGNAC

Journée du 7 mai 2017:

8 H / 12 H	12 H / 15 H 30	15 H 30 / 19 H
Samuel MESTRE Daniel RAOULT Karine BORDINI Chantal MACIAS	Christiane DULONG Patrick VIGNAUD Vanessa IBERT	Véronique BORDAT Landry CARPENTEY Philippe MERIGNAC

TRAVAUX 2017

Le FDAEC pour l'année 2017 s'élèvera à la somme de 6.755,00 €. Samuel MESTRE indique que contrairement aux années précédentes, la commune bénéficiera de cette somme en intégralité, il n'y aura pas de versement de 30 % à la CDC pour le budget voirie. Cette décision a été prise en conseil communautaire à la majorité des maires.

CHOIX DES PROJETS A LANCER

Travaux accessibilité de l'église :

Samuel MESTRE présente le croquis du projet proposé par Monsieur BILLA, architecte, et demande au conseil municipal son accord pour demander l'élaboration d'un dossier qui sera présenté au bâtiment de France. Budget prévisionnel des travaux environ 9.000,00 € HT.

Le conseil municipal donne son accord.

Bureau d'étude AZIMUT:

Lors du précédent conseil municipal, il avait été soulevé le problème de la vitesse des véhicules traversant le bourg. Samuel MESTRE propose de demander au bureau d'études AZIMUT une étude pour trouver des solutions pour ralentir les véhicules dans le bourg.

Après échanges de vues, le conseil municipal demande à Samuel MESTRE de lui communiquer la proposition de la mission et son coût avant de se prononcer.

Par ailleurs, il est décidé de faire réaliser par la CDC le grenaillage de la bande blanche qui réapparait sur la route allant au lieu dit LANSADE afin de sécuriser la priorité. Il pourra être réalisé lors des travaux de voirie prévus sur la commune.

Bardage salle des fêtes :

Monsieur CAPPELLAZZO a établi plusieurs devis concernant la façade arrière de la salle des fêtes, à savoir :

. première proposition : bardage Douglass

8.787,00 € HT

. deuxième proposition : bardage Clin

9.667,00 € HT

VOIRIE 2017

Samuel MESTRE indique qu'il souhaitait faire faire le curage des fossés ainsi que le dérasement de la route, soit environ 7 km. Ces travaux pouvant être pris en charge par la CDC, ils seront réalisés en 2018.

Pour 2017, la route de LANSADE sera refaite (enrobé), coût des travaux : 24.000,00 €

AUGMENTATION DE L'EAU

Samuel MESTRE indique que le tarif de l'eau a augmenté au 1^{er} Avril 2017 de 15 % (11 % part Saur et 4 % part syndicat). Les raisons de ce surcoût avaient déjà été évoquées lors d'un précédent conseil municipal (financement des impayés, surcoût électricité, investissements réalisés non prévus dans le contrat ...).

DEFENSE INCENDIE

Samuel MESTRE indique qu'une convention de mise à disposition de la défense incendie de Lages avec la commune de SAINT BRICE va être faite. Le revenu de cette mise à disposition s'élève à la somme de 5.000,00 €, qui comprend la mise à disposition mais également l'entretien des abords. Cette convention est effectuée suite à la demande de Monsieur LARRONZE, habitant de SAINT BRICE, qui avait obligation de réaliser une défense incendie pour deux terrains qu'il souhaitait mettre à la vente.

RECENSEMENT

Samuel MESTRE indique le recensement s'est bien passé. Nombre de logements recensés : 73 avec 151 habitants

CEREMONIE DU 8 MAI

La cérémonie du 8 mai aura lieu à 11 H 30. Samuel MESTRE demande si chacun peut préparer des tapas ou autres pour un pot de l'amitié convivial comme nous en avons pris l'habitude.

POINTS SUR LES COMMISSIONS

Commission communication

Véronique BORDAT indique qu'une réunion a eu lieu le 22 mars 2017 qui avait été précédée d'échanges de mails pour se positionner sur différents choix pour présentation au bureau des maires :

- . logo : création d'un nouveau logo ou fusion des deux anciens
- . nom de domaine à retenir

Choix retenus par le bureau des maires :

. logo : création d'un nouveau logo . nom de domaine : cdc-entre2mers.fr Pour la création du nouveau logo, la commission a retenu l'entreprise AOUT SERVICE de FRONTENAC.

Le prochain journal de la CDC aura pour principal objet de communiquer sur la fusion. Pour le titre du journal, la proposition a été faite de lui laisser le nom de FORCE +

Commission jeunesse enfance

Véronique BORDAT indique que la commission s'est réunie ce jour pour définir la politique tarifaire qui sera proposée au conseil communautaire. Elle est basée sur le principe du taux d'effort (chaque famille paie en fonction de ses revenus et non par palier). Ce système a été mis en place sur notre territoire depuis déjà deux ans, le TARGONNAIS quant à lui fonctionnait avec un tarif avec des paliers.

En fonction, des contraintes financières de la CDC mais également des intérêts des familles, après plusieurs cas de figure présentés, il est décidé de présenter la proposition suivante au bureau des maires :

	Taux horaire	Journée complète	Mercredi (6 h)
Prix plancher	0.52 €	4.16 €	3.12 €
Prix plafond	1.55 €	12.40 €	9.30 €
Abt 25 % pour enfant supplémentaire			
Déduction MSA QF de 0 à 500 €	0.16 €	2.88 à 3.47 €	2.16 à 2.60 €

Ce nouveau tarif sera applicable à partir des vacances d'été s'il est validé par le bureau des maires.

QUESTIONS DIVERSES

Christiane DULONG fait part de la réclamation de Monsieur MASMONDET qui a devant chez lui un arbre mort. Il souhaite que cet arbre soit coupé.

Samuel MESTRE indique que :

- . le tracteur tondeuse a été révisé,
- . l'employé communal Jullian LASSERE va repeindre les volets et la porte de la mairie, et que ce dernier travaille sur le projet d'aménagement d'un petit jardin participatif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 23 H 15.